

# COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN DU 20 DECEMBRE 2023



## **Périodes de formation en milieu professionnel : réparer l'amateurisme ministériel, l'affaire de toutes et tous**

Dans le cadre de la mise en place des allocations des PFMP pour les élèves de la voie professionnelle et technologique, le Ministère avait dit que l'application développée ne générerait pas de surcharge de travail pour les établissements et les personnels. Nous nous attendions donc à une solution de type "ÉduConnect" où les familles transmettraient leurs données administratives et financières comme cela existe déjà sur d'autres aspects de la scolarité.

Quelle ne fut pas notre surprise de réaliser qu'APLyPro, la fameuse application en question, fait peser en réalité la quasi-totalité du montage des dossiers administratifs et financiers sur les établissements, seule la partie paiement étant externalisée !

Cette application pose en effet un sérieux problème : mise à disposition le 15 novembre, elle n'est interopérable avec aucun logiciel ou progiciel existant dans nos établissements, ce qui implique une saisie spécifique dans cette application, en doublon voire en triplon parfois, des dossiers d'élèves et des RIB, que nos services de gestion et de secrétariat ont par ailleurs déjà saisis. La promesse d'applications interconnectées nous avait été faite, elle n'est manifestement pas tenue.

La conséquence est que nos services, déjà surchargés, ne peuvent assurer cette énième saisie.

Nous sommes donc condamnés à trouver des solutions en interne en mettant à contribution les personnels disponibles pour saisir ces éléments puisque, faut-il le rappeler, nous ne disposons pas d'opérateurs de saisie dédiés dans nos EPLE.

A cette situation extrêmement contraignante, se greffent des injonctions ministérielles précisant que ce n'est pas aux responsables des Bureaux des entreprises (BDE) de saisir ces données "car ce seraient des personnels de catégories A dont ce n'est pas la mission".

Cette ingérence dans le quotidien de nos EPLE n'est pas acceptable, et de surcroît témoigne de la méconnaissance absolue du fonctionnement d'un établissement scolaire. Si les cadres A des EPLE devaient cesser de procéder aux innombrables remontées, saisies de données en tout genre, ou renseignements d'applications, alors nos établissements cesseraient purement et simplement de fonctionner.

Bien sûr, dans un monde idéal, les équipes de direction des EPLE préféreraient en être exemptées, afin de se consacrer au pilotage pédagogique, éducatif, administratif, matériel et financier, en prenant le temps de la réflexion prospective pour le mener à bien. Mais voilà, ce monde n'existe pas et n'existera pas tant que nous n'aurons pas des personnels en nombre suffisant pour réaliser ces tâches, et des logiciels adaptés à nos réels besoins.

En attendant, et afin que les élèves puissent percevoir leurs allocations en temps et en heure, tous les personnels des EPLE qui peuvent contribuer à ce travail massif de saisie seront mobilisés, y compris les responsables des BDE, et cela jusqu'à ce que l'on nous fasse la démonstration qu'il peut en être autrement.

Bruno BOBKIEWICZ  
Secrétaire général SNP DEN-UNSA

Jean-Marc BŒUF  
Secrétaire général A&I UNSA